



# LE PEUPLE VALDÔTAINE

1 - L'Union Valdôtaine, qui se rattache aux principes du fédéralisme intégral, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2. L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des peuples

32

13 août 1987 . 250 lire. Expédition abonnement postal groupe 1 bis (70%) XXXIV année n. 946

MORGEX

## 12<sup>e</sup> RENCONTRE VALDÔTAINE



### Message du Président du Gouvernement Régional

Chers responsables des Sociétés d'Emigrés valdôtains,  
Chers compatriotes émigrés,

Une fois encore j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter, au nom de l'Administration régionale de la Vallée d'Aoste, la plus chaleureuse bienvenue à la Rencontre Valdôtaine, ce rendez-vous annuel qui compte désormais parmi nos traditions les plus attachantes.

La fête d'aujourd'hui, le banquet, les réjouissances, ont sans doute le but de rétablir des contacts entre parents, entre amis, de créer de nouveaux liens et de resserrer les anciens; mais ils se proposent aussi de rappeler, aux jeunes générations surtout, le triste phénomène de l'émigration, qui a durement frappé la communauté valdôtaine dans un passé pas trop éloigné.

Fruit des contingences historiques et économiques, mais parfois conséquence aussi de choix politiques précis, l'émigration valdôtaine a privé notre Pays de ressources humaines précieuses.

Tout en bénéficiant, à plusieurs points de vue, de l'apport constructif des émigrés pour l'amélioration de la qualité de la vie, la Vallée d'Aoste a payé cher le départ de tant de ses enfants.

Le régime d'autonomie partielle dont notre Vallée jouit depuis bientôt quarante ans a permis de réaliser, par le travail et l'engagement de tous, de grands progrès sur la voie du bien-être matériel de notre peuple. Aujourd'hui on n'est plus obligé de quitter le Pays, la famille et les amis pour trouver du travail. Mais les émigrés sont là pour nous rappeler que le bien-être n'est pas un don gratuit; qu'il a fallu lutter pour le conquérir et qu'il faut s'engager pour le conserver; qu'il faut donc défendre et promouvoir les conditions qui l'ont rendu possible.

Dans cette oeuvre de défense et de promotion, la collaboration des Valdôtains résidant à l'étranger a été et est précieuse, notamment en ce qui concerne le maintien de nos caractères ethniques et linguistiques, qui sont à la base de notre autonomie.

C'est dans cet esprit de collaboration et de fraternité entre Valdôtains venant de tous les Pays que je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et que je vous souhaite une bonne journée dans la joie et l'allégresse.

suite page 8

## REFLEXIONS POLITIQUES

Dans le dernier numéro du journal avant les vacances d'été, nous voulons nous arrêter sur quelques thèmes politiques d'actualité.

### NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le Sénat et la Chambre des députés ont donné leur confiance à l'équipe de M. Gorla. Nos parlementaires ont été en faveur du nouveau gouvernement, suite aux déclarations du Président du Conseil concernant la Vallée d'Aoste. Il s'agit d'un vote de confiance quand même conditionné par l'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'autonomie, thème que nos parlementaires suivront toujours avec le plus grand empressement.

Tout compte fait, c'est un

gouvernement assez drôle, né, paraît-il, sans une majorité, sur la base d'un programme concordé par ces mêmes partis qui formaient la majorité avant les élections des 14 et 15 juin. Des élections inutiles? Peut-être que non. Mais on ne peut tout de même pas nier que les hommes ordinaires ont malheureusement des difficultés à donner à la politique en Italie un sens clair.

Pour ce qui nous concerne, nous ferons ce qu'il faut avec nos parlementaires pour qu'à l'intérieur du groupe mixte, à la Chambre et au Sénat, l'on puisse arriver, sur des problèmes spécifiques, à des positions homogènes. Cela afin d'établir des bases solides de collaboration qui permettent

suite page 8

### AVIS AUX LECTEURS

A cause de la fermeture de l'imprimerie, le prochain numéro de notre journal paraîtra le 10 septembre. A tous, lecteurs et collaborateurs, les souhaits de bonnes vacances!  
La rédaction

### L'ENTRAIDE DES FEMMES VALDÔTAINES

se réunira  
le 14 septembre prochain à 20h30  
au siège central de l'Union Valdôtaine  
PARTICIPEZ NOMBREUSES!

La 40<sup>ème</sup> Fête du peuple jurassien aura lieu à Delémont, capitale de la République et Canton du Jura, les vendredi, samedi et dimanche 11, 12 et 13 septembre 1987.

Tous ceux qui veulent y participer sont priés de s'adresser au siège central de l'Union Valdôtaine.

## RENDEZ-VOUS VALDÔTAINS



Organisé par la section de Montjovet et les sections environnantes  
MONTJOVET, LES 22 ET 23 AOUT 1987

### SAMEDI 22 AOUT

- 14h00 - Ouverture de la buvette  
Tournoi de boules par couples (Trophée ACSI - Rendez-Vous)
- 14h30 - Tournoi de palet à la «baraonda» (Trophée ACSI - Rendez-Vous)
- 19h00 - Ouverture du restaurant
- 21h00 - Soirée dansante avec «GIORGIO E GLI AZZURRI»

### DIMANCHE 23 AOUT

- 12h00 - Vin d'honneur
- 12h30 - Dîner social (le prix du repas est fixé à 19.000 lire tout compris - réservations aux sièges d'Aoste et de Pont-Saint-Martin ainsi que directement au Rendez-Vous).
- Après-midi en gaieté
- 16h30 - Fête des enfants en collaboration avec l'ACSI
- 21h00 - Soirée dansante avec «GLI ELEGANT»  
- Remise des prix de la grande Chasse au Trésor Motorisée - 2<sup>e</sup> édition

Organisé par les sections de l'Union Valdôtaine de Chambave, Fénis, Nus, Saint-Denis, Saint-Marcel et Verrayes.  
CHAMBAVE, LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE 1987

### VENDREDI 4 SEPTEMBRE

- 18h00 Ouverture de la buvette, du restaurant et des stands;
- 19h00 Conférence-débat sur le thème: «Expériences d'autonomie en comparaison: la Vallée d'Aoste et la Lombardie». Participeront le député Lucien CAVERI et le député Giuseppe LEONI, de la «Lega Lombarda». Modérateur, le secrétaire de l'U.V., Léonard TAMONE;
- 21h00 Soirée dansante avec «TONY E BARBARA» (entrée libre).

### SAMEDI 5 SEPTEMBRE

- 14h00 Ouverture de la buvette et des stands;
- 14h30 Compétition de palet, par couples à la «baraonda» (frais d'inscription: 10.000 lire par personne) - prix en or;
- 15h00 Première partie de la compétition de boules «punteggio della fortuna» qui se terminera à 19h00 - prix en or;
- 19h00 Débat sur le thème: «Perspectives du golf en Vallée d'Aoste». Participeront des experts;
- Ouverture du restaurant;
- 21h00 Soirée dansante avec «GIANNI E I FANTASTICI 8».

### DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

- 9h00 Ouverture de la buvette et des stands;
- 9h30 Match de football;
- 11h30 Messe en plein air;
- 12h15 Vin d'honneur;
- 12h30 Dîner social;
- 14h30 Deuxième partie de la compétition de boules «punteggio della fortuna»;
- 15h30 Deuxième «rencontre de joueurs d'accordéon» - prix de participation pour tous;
- 19h00 Ouverture du restaurant;
- 19h30 Fin de la compétition de boules «punteggio della fortuna» et remise des prix;
- 21h30 Soirée dansante avec «IVO BERTAINA».

# RUBRIQUE D'INFORMATION LEGISLATIVE

**Le but de cette rubrique législative est de donner une information précise et continue sur les lois, les décrets et les règlements régionaux les plus importants, ainsi que les lois de l'Etat italien, dont l'application est prévue en Vallée d'Aoste, parus dans la «Gazzetta Ufficiale».**

**Certains documents législatifs d'un grand intérêt pour notre communauté seront abordés et analysés en détail, tandis que des autres on ne publiera qu'une synthèse ou bien on ne transcrit que le titre. Les administrateurs publics et tous ceux qui sont intéressés à recevoir le texte ou des explications au sujet des lois présentées dans cette rubrique pourront s'adresser directement au Siège Central de l'Union Valdôtaine d'Aoste.**

Pour l'application de la loi régionale n. 47 du 29 juin 1987 portant financement des dépenses dérivant de la convention entre la Région et la Rai, relatives aux frais supportés pour la gestion des installations mises en activité en Vallée d'Aoste pour la réception des programmes de télévision provenant de l'aire culturelle française et allemande est autorisée, pour la période triennale 1987/1989, une dépense annuelle de 1.200 millions de liras.

nant l'institution du réseau régional de radiocommunications pour le service de protection civile. Ce dernier comprend actuellement le secours sanitaire d'urgence reliant les ambulances avec les centres de secours de base et l'hôpital, le secours alpin et le corps forestier valdotain. Des améliorations ainsi que des nouveautés dans le service pourront être réalisées avec ces financements.

\*\*\*\*

La loi régionale n. 49 du 29 juin 1987 portant nouveau financement pour la réalisation de l'installation de broyage et de la décharge d'ordures ménagères dans la commune de Brissogne autorise une nouvelle dépense de 1 milliard de liras.

Une dépense de 1.600 millions de liras est autorisée pour l'application de la loi régionale n. 48 du 29 juin 1982 portant nouveau financement de la loi régionale n. 42 du 24 août 1982 concer-

Une dépense de 1.200 million de liras est autorisée par la loi régionale n. 50 du 29 juin 1987 portant premier financement de dépenses pour la remise en état et la valorisation des thermes de Pré-Saint-Didier.

\*\*\*\*

La loi régionale n. 51 du 29 juin 1987 portant financement des Syndicats d'initiative autorise le Gouvernement régional à octroyer des subventions visant à permettre le fonctionnement de ces organismes jusqu'à la date de leur suppression, suite à la constitution des Agences de Promotion Touristique prévue par la loi régionale n. 9 du 29 janvier 1987 concernant la réforme de l'organisation touristique de la Région. La dépense qui dérive de l'application de cette loi, limitativement à l'exercice 1987, est de 1.200 millions de liras.

\*\*\*\*

Les interventions prévues par la loi régionale n. 52 du 7 juillet 1987, portant plan extraordinaire concernant des dispositions pour l'emploi dans le secteur forestier, consistent en des

reboisements, des soins aux cultures, des actions phytosanitaires, la construction et l'entretien de la voirie forestière pédestre, et d'infrastructures aptes à la lutte contre les incendies des forêts. Ce plan permet l'emploi de 350 chômeurs inscrits dans les listes de chômage en qualité d'ouvriers hydro-forestiers, de 80 travailleurs mis au chômage technique et de 70 mis au chômage spécial et ayant dépassé l'âge de cinquante ans, en raison de 100 journées pour 1987 et 120 pour 1988, excepté les derniers 70 pour lesquels on peut prévoir une augmentation de la période de travail à 136 journées pour 1988 afin d'obtenir le toit nécessaire pour la retraite. Le Service de Sylviculture, Défense et Gestion du Patrimoine Forestier, à qui sont confiées les fonctions administratives, peut avoir recours à des coopératives de production de travail inscrites au registre régional et ayant le 40% au moins de travailleurs en chômage technique spécial. Pour l'application de cette loi est prévue une dépense de 4 milliards et 900 millions pour 1987 et de 6 milliards et 700 millions de liras pour 1988.

La loi régionale n. 53 du 7 juillet 1987 porte institution du registre des chiens, auprès de l'Unité Sanitaire Locale de la Vallée d'Aoste, et dispositions pour leur protection. Chaque propriétaire ou possesseur doit y inscrire sa bête dans les trois premiers mois de vie ou bien d'entrée en possession, et en dénoncer l'aliénation et la mort dans le délais de 30 jours à compter de la date de l'événement. L'égaré du chien par contre doit être dénoncé dans le délai de trois jours.

Au moment de l'inscription une fiche sera remplie: elle portera les données de l'animal et de son propriétaire ainsi que le numéro du code attribué au chien et qui sera également imprimé au moyen de tatouage indélébile.

L'introduction de chiens en Vallée d'Aoste pour un séjour supérieur à trois jours par des touristes ou des visiteurs devra être elle aussi signalée, par le moyen d'une fiche qui sera mise à la disposition par l'entremise des communes ou des APT.

En cas de capture de chiens tatoués ou non, écoulés les 30 jours utiles pour la

restitution l'animal peut être cédé à des tiers ou soumis à l'eutanasie.

La Région pourvoit, pour l'application de cette loi, à l'achat des équipements nécessaires y compris ceux pour un système d'information pour l'institution du registre pour un montant de 100 millions de liras.

\*\*\*\*

La loi régionale n. 54 du 15 juillet 1987 portant dispositions sur les incompatibilités des contrôleurs régionaux en service auprès de la Maison de jeu de Saint-Vincent n'est qu'une première révision partielle à laquelle suivra une nouvelle définition générale des normes qui réglementent le rapport de travail du point de vue juridique et économique de cette catégorie de personnel régional.

\*\*\*\*

Une somme de 1.500 millions de liras est autorisée par la loi régionale n. 55 du 15 juillet 1987 portant intervention financière pour l'achat de terrains à affecter à surfaces protégées.

## 1947-1987 - IL Y A 40 ANS NAISSAIT A DESENZANO LA FEDERAZIONE DELLE GENTI ALPINE.

### 1947 - UNE ANNEE QUI MARQUE PROFONDEMENT LA VIE VALDOTAINE ET L'AUTONOMIE EN ITALIE

#### Pour ne pas oublier les grands moments de collaboration des peuples alpins

Il est fort difficile de trouver dans l'histoire valdotaine qui va de l'après-guerre à nos jours une année culturellement, politiquement, idéologiquement aussi significative que l'année 1947.

«Le Peuple Valdôtain» (qui s'appelait alors «L'Union Valdôtaine») publia deux écrits d'Emile Chanoux: «L'Esprit de victoire» et «La Suisse modèle de fédéralisme». (Il y a des peuples qui sont des flambeaux...!) vous vous souvenez? L'Union Valdôtaine avait contribué à faire connaître cette pensée de Chanoux qui - depuis Chivasso - n'avait pas encore connu la grande diffusion qu'elle méritait. Et le 20 mars, à Trente, quelque 30 mille personnes manifestaient pour le fédéralisme et l'autonomie de Chanoux; des gens du Frioul, du Sud-Tyrol, du Trentin, du Val d'Aoste étaient là.

Le 7 avril les porte-parole de ces mêmes peuples signèrent, à DESENZANO, une Déclaration donnant vie à la FEDERAZIONE DELLE GENTI ALPINE.

A l'Union Valdôtaine, à la Sud Tiroler Volkspartei, au Movimento Popolare Friulano, à la Associazione Autonomista Trentina s'ajoutèrent bientôt, au cours d'autres réunions (22 juin, Desenzano encore, 7 septembre, Milan) le Mouvement fédéraliste Intemelia et la Lega dei Comuni della Valtellina; à cette fraternité d'esprit d'autres forces aussi n'étaient pas étrangères: l'Union Valdôtaine publia, par exemple, toujours au cours de l'année '47, des articles et des interventions parlementaires d'Emilio Lussu du Partito Sardo d'Azione, tandis qu'Emile Proment divulguait informations et commentaires sur les différen-

tes «minorités» (il a été un véritable maître pour tous ceux qui, jusqu'à nos jours, sont davantage engagés dans l'effort de liaison des peuples).

Ces mouvements autonomistes des vallées alpines participèrent au Congrès de l'U.V. qui se tint à Aoste le 9 octobre; Séverin CAVERI était le Président de la Federazione.

Aujourd'hui Lucien CAVERI propose aux autonomistes de se retrouver à Chivasso («Le Peuple Valdôtain» n° 28, 16 juillet '87, page 1). Mais pour que sa proposition ne reste pas une simple proposition, il nous faut approfondir nos connaissances historiques, retracer, à travers Chivas, Desenzano et les étapes qui ont suivi, le sens d'une continuité historique et d'une cohérence intellectuelle. Je crois que le moment est venu

de créer un Centre de Documentation sur l'autonomisme et le fédéralisme en Italie; ce pourrait être une tâche de l'U.V. elle-même: nous avons encore l'opportunité de recueillir les témoignages directs des survivants de ces rencontres de peuples (comme le valdotain Fosson et le frioulan D'Arconco). Il vaudrait la peine aussi de conclure l'année '47 par une manifestation commémorative du 40ème anniversaire de la FEDERAZIONE DELLE GENTI ALPINE: une table ronde des experts d'histoire et des responsables des mouvements autonomistes alpins pourrait rendre l'hommage que nous devons à notre histoire, même pour dire que cette fédération, depuis Chivasso et Desenzano, est toujours vivante.

Claude MAGNABOSCO

## LA LANGUE FRANCAISE AU FOND DU SAC?

Au cours de la semaine de l'Ecologie 1987 des milliers de sacs en papier ont été distribués aux commerçants d'Aoste par l'assessorat communal à l'Environnement et le comité local de l'association régionale du Commerce et du Tourisme.

Ces sacs portent, de chaque côté, la mention «Ambiente» et «Assessorato Ambiente del Comune di Aosta» et le dessin du fronton néo-classique de notre Hôtel de Ville; on constate avec surprise que, justement, les mots «Hôtel de Ville» (pourtant bien visibles de la place Emile Chanoux) n'ont pas été reproduits...

Curieux tour de passe-passe du dessinateur qui a

donc escamoté trois mots qui font PARTIE INTEGRANTE DE CE BATIMENT OFFICIEL! Curieux système pour nos édiles d'oublier la langue française, fondement de notre autonomie, sur des sacs qui servent à la population et aux touristes! Curieuse façon d'améliorer l'image de marque de la capitale de notre région!

Etrange «oubli» que l'on peut rapprocher de celui remarqué sur le soubassement de la «coquille» installée sur la place pour les spectacles: on y lit seulement «estate» alors qu'il y avait tout l'espace suffisant pour indiquer aussi «été»...

APREMONT

## IMPRIME SUR PAPIER RECYCLE

### PUBLICITE

s'adresser à Musumeci  
10, rue Xavier de Maistre  
11100 Aoste  
Tél. (0165) 45951  
Prix d'insertion  
(valables en Italie)  
par mm. haut. long.  
une colonne:  
Commerciaux: 580 liras  
Occasionnels: 640 liras  
Financiers, légaux: 720 liras  
plus taxes  
Rabais pour insertions continues.

### LE PEUPLE VALDOTAIN

Hebdomadaire de l'U.V.  
EDITEUR  
«Editrice Le Peuple Valdôtain»  
27,29 Av. Des Maquisards  
Aoste - tél. (0165) 32532  
DIRECTEUR RESPONSABLE  
Valentino LEXERT  
REDACTRICE  
Dina QUENDOZ  
COORDINATION POLITIQUE  
Alexis BTEMPS  
Léonard TAMONE  
Enregistrement Tribunal  
d'Aoste n° 2 du 24-5-1954  
IMPRIMERIE  
«ARTI GRAFICHE DUC»  
73, Av. du Bataillon d'Aoste  
Aoste - tél. (0165) 41147



Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana.

## Un Congrès à Reggio di Calabria pour les langues minoritaires

Les 28, 29 et 30 août prochains, aura lieu à Reggio di Calabria le 3ème «Congresso Generale Ordinario» de la «Lega per le Lingue delle Nazionalità Minoritarie dello Stato Italiano».

La «Lega» signale notamment l'importance du thème qui sera débattu dans l'après-midi de samedi 29: la sauve-

garde scolaire des langues minoritaires. Elle souhaite également une large participation de la part de tous ceux qui s'intéressent principalement à l'école et à la culture.

Pour toute information, les intéressés peuvent s'adresser à Claude Magnabosco - 80, rue de Paris, Aoste - tél. 0165/43102.

INDUSTRIA INFISSI IN PVC

Fraz. Lillaz, 1  
11020 Montjovet (Valle d'Aosta)  
Telefoni (0166) 79.412/3/4/5  
Telex 226667

# UN PEUPLE JAMAIS ANEANTI AU QUEBEC, PROVINCE FRANCOPHONE DU CANADA, LES JEUNES IMMIGRANTS VONT VERS LE FRANÇAIS

Une volonté intransigeante que les valdôtains ne connaissent pas suffisamment

par René CUAZ

Tous ceux qui se sont intéressés à la province francophone du Québec, «la Belle Province» comme aiment le dire ses habitants, ont été, à un moment ou à un autre, perplexes devant la brutalité de ses évolutions, que celles-ci aient été positives ou négatives. Il est souvent difficile de comprendre les Québécois, peuple francophone héritier de la colonisation française en Amérique du Nord aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, vaincu et asservi par les Anglais à partir de 1760, englobé dans un vaste ensemble anglophone mais jamais anéanti, longtemps doué d'une très forte natalité, vivant dans une idéologie catholique conservatrice qui le protégeait et l'enrayait tout en même temps, passé aux conceptions modernes, tant en matière économique qu'en matière sociale, culturelle, familiale, à l'aube des années 1960 seulement (!!!!), puis versant volontiers dans l'hédonisme et l'esprit permissif qui ont embrassé toute l'Amérique du Nord à la fin des années 60 et ne peuvent, encore aujourd'hui, qu'apparaître comme des graves perturbations de ces sociétés, le droit au plaisir (sous toutes ses formes) ayant trop souvent pris le pas sur le goût du travail.

Cependant, le Québec n'a pas connu que des évolutions négatives. Sa prise de conscience de son droit à se vouloir français de par sa langue a succédé à une époque où les Québécois avaient honte d'être francophones, le français passant pour une langue «sans valeur» face à l'anglais, «langue de la civilisation au Canada et en Amérique du Nord». L'on se rappelle la fracassante intervention du Général de Gaulle et de son «Vive le Québec libre», en juillet 1967. Après divers avatars, le Québec finit, en 1976, par se donner une équipe gouvernementale composée d'indépendantistes modérés, dirigés par René LEVEQUE, qui fit voter une loi, la Charte 101, laquelle établissait que le français devenait langue officielle à tous les niveaux d'activité dans la province. Désormais, la communauté anglophone, relativement modeste en nombre (15% environ) de la population, mais qui formait l'essentiel des classes bourgeoises du Québec, allait devoir, bon gré mal gré, se mettre au français et les jeunes anglophones allaient être contraints de ne pas se borner à quelques rudiments, comme cela avait souvent été le cas jusqu'ici.

La Charte 101, si elle ne retirait pas aux Québécois anglophones le droit de posséder leurs propres écoles, tout comme les Francophones des provinces anglophones devaient avoir les leurs, stipulait que les enfants d'immigrants devaient, par contre, fréquenter l'école française, le caractère proprement français du Québec ne pouvant s'accroître des graves dangers pour l'identité québécoise d'un accroissement important de la minorité anglophone, alors que le Québec était lui-même cerné par 270 millions d'anglophones

canadiens et américains et constamment menacé de s'y abîmer comme un petit vaisseau sur la mer.

Or, la faible natalité québécoise (4 enfants par couple vers 1960, 1,4 aujourd'hui), consécutivement au développement d'un mode de vie exagérément fondé sur la consommation des biens matériels, sur le rejet des contraintes de toutes sortes, sur l'abandon des solidarités familiales, amène nécessairement le développement de l'immigration comme seul facteur destiné à prévenir une baisse radicale de la population, avec tous les dangers que cela comporte. **Les Valdôtains sont d'ailleurs bien mal placés pour critiquer les Québécois ou quelque autre peuple, eux qui ont si peu confiance dans leur destin et dans leur identité, qu'ils sont incapables de préserver une fécondité seulement suffisante pour leur renouvellement et la pérennité de quelque chose qui s'appellerait la civilisation valdôtaine.**

L'immigration qui s'est développée au Québec dans les dernières années comprend un grand nombre d'Haitiens, des Arabes venus du Maroc, d'Égypte, du Liban, des Vietnamiens, des Latino-Américains, etc... Depuis peu, s'y ajoutent des Tamouls du Sri-Lanka, des Chinois de Hong-kong, etc... Ainsi, ne s'agit-il plus d'un groupe homogène essentiellement européen, comme dans les années 50 et 60, mais d'ethnies très «bigarrées», quelques unes semi-francophones comme les Marocains ou les Libanais, d'autres semi-Anglophones comme les Tamouls ou les Chinois. Toutes ces ethnies doivent être progressivement francisées: rude tâche dans un pays soumis à la pression anglophone, comme l'est le Québec, et où beaucoup de gens sont plus soucieux d'amusements de toute espèce que d'efforts collectifs.

Néanmoins, l'entreprise de francisation a déjà porté de nombreux fruits. Il y a dix ans, seule une petite minorité d'immigrants non francophones envoyait ses enfants dans les écoles francophones. Aujourd'hui, ce sont près des deux-tiers et la proportion s'accroît constamment. A Montréal, où la proportion d'immigrants est considérable, un certain nombre d'écoles françaises sont fréquentées majoritairement par des enfants d'immigrants. Peu à peu, les enfants d'immigrants, «conditionnés» heureusement par l'école française, prennent l'habitude de parler français en toute circonstance, parlant même fréquemment le français avec des camarades de la même communauté ou de la même ethnie qu'eux-mêmes. Dans les générations montantes, les jeunes ont tendance à s'identifier au groupe francophone, alors qu'il y a quinze ou vingt ans, les immigrants qui étaient souvent des Italiens, des Grecs, des réfugiés d'Europe de l'Est, avaient tendance à s'identifier à la minorité anglophone et à ignorer le français. Depuis lors, néanmoins, nombre de jeunes Italo-phones se sont largement tournés vers la langue française et il n'est pas douteux qu'à l'ave-

nir il y aura une large élite française d'origine italienne.

Le Québec dispose d'un système politique, juridique et culturel qui lui assure, à défaut d'une indépendance qu'il n'a pas su vouloir lors du référendum de 1980, une marge de manoeuvre considérable pour défendre son identité propre. Il manque seulement parfois la volonté à ses dirigeants de s'en servir de manière systématique, sans jamais fléchir. Il faut, bien sûr, voir dans cet état de chose, le résultat des pressions de la fraction du monde des affaires la plus liée aux Etats-Unis, mais peut-être davantage encore le cosmopolitisme excessif d'une moyenne bourgeoisie qui prend un peu trop facilement ses modèles culturels en Californie, dans un univers très différent du Canada et peut-être pour cela tentateur...

Beaucoup de Québécois restent néanmoins passionnément attachés à la francophonie et veulent assurer pour les générations et les siècles à venir la pérennité du «fait français en Amérique du Nord». Cet état d'esprit de combat sans recul impressionne tous ceux qui le rencontrent encore aujourd'hui au Québec. **Plût au ciel que les Valdôtains fussent animés du dixième de cette volonté intransigeante, même si elle n'est pas celle de tous les habitants du Québec!**

Dans les milieux officiels, après un certain nombre de flottements et d'hésitations, dus au remplacement du Parti Québécois (nationaliste) par le Parti Libéral (plus accommodant à

l'égard des Anglophones) lors des élections de décembre 1985, il semble qu'on ait réalisé qu'il fallait demeurer vigilant et favoriser une politique volontariste de développement du français partout où cela restait nécessaire.

Un pays comme le Québec, assiégré non seulement géographiquement par les Anglophones, mais encore largement pénétré par les sociétés américano-canadiennes et submergé par les médias de langue anglaise, ne peut, pour résister, que se franciser entièrement. Un bilinguisme de fait, dans nombre de domaines, rendrait caduc l'unilinguisme décrété officiellement. Connaître l'anglais est une chose. L'employer sans nécessité impérative et absolue en est une autre. Au Québec, plus que n'importe où ailleurs.

Le «Conseil de la Langue française» de la «Belle Province», dans un récent rapport, a insisté sur le fond même de la question: «...il faut que le français représente, dans les faits, pour les Québécois et les Québécoises, francophones ou anglophones de souche ou membres des autres communautés culturelles, la langue de la réussite sociale et économique et celle de la participation politique et communautaire».

**Ce sont des mots que nous aimerions entendre également en Vallée d'Aoste, même si l'échelle géographique et humaine n'y est pas la même. Les principes, quant à eux, ne varient pas. A chacun de le comprendre et non d'échapper à ses responsabilités.**

## COURMAYEUR: EXPOSITIONS SUR DE SAUSSURE ET L'ABBE HENRY



Le 3 août 1787 Horace-Bénédict de Saussure atteignait le sommet du Mont-Blanc, accompagné par dix-huit guides.

L'administration régionale de la Vallée d'Aoste (Assessorat au Tourisme, Urbanisme et Biens Culturels) a tenu à évoquer le bicentenaire de cette ascension par une exposition et à commémorer le précurseur de l'alpinisme scientifique en publiant son «carnet de voyage» de 1774 absolument inédit jusqu'ici.

Ce journal contient les impressions et les observations de Saussure sur tout ce qu'il découvrit en sillonnant les montagnes du pays d'Aoste. Il y pénétra en effet le 14 juillet 1774 par «L'Allée blanche» et parcourut le val Vény à dos de mulet. En partant de Courmayeur, avec le guide Jean-Laurent Jordaney, dit Patience, il escalada le Crammont pour admirer le magnifique panorama offert par cet observatoire sur le Géant des

Alpes; à ce propos il semble intéressant de citer ce que Saussure écrivit plus tard dans son ouvrage «Voyages dans les Alpes»: «les heures que j'ai passées au sommet du Crammont sont certainement celles de ma vie dans lesquelles j'ai goûté les plus grands plaisirs que puissent donner l'étude et la contemplation de la nature». Puis notre voyageur descendit à Aoste et rentra en Suisse par le col du Grand-Saint-Bernard.

C'est dans la salle de l'école primaire de Courmayeur qu'une exposition permet de voir quelques-uns des manuscrits originaux de Saussure, obligeamment prêtés par la Bibliothèque universitaire de Genève, qui ont donné naissance ensuite aux différents livres présentés dans les vitrines, à côté de gravures anciennes et d'illustrations des instruments scientifiques utilisés par ce savant. En outre le film «Monsieur de Saussure à Courmayeur», tourné

## LA LIBRAIRIE VALDOTAINE VOUS PROPOSE

### LA VALLEE PERDUE par Jean-Claude FORET

On sait que le jury savoyard, valaisan et valdôtain du Prix littéraire du Triangle de l'Amitié a couronné à l'unanimité Jean-Claude Forêt pour «La Vallée perdue». Ce roman est paru récemment chez un éditeur de Grenoble.

Ce n'est pas un roman sur l'alpinisme, mais son héros a fait de l'alpinisme sa passion. Ce n'est pas un roman sur la montagne, mais il a pour cadre ces vallées qui nous entourent.

C'est une oeuvre chaleureuse, énigmatique, parfois touffue, dont l'intensité dramatique fait alterner le réel et l'imaginaire, oppose la montagne et deux êtres humains. L'auteur sait ménager le suspense et manier, de temps en temps, une ironie décapante. Il utilise aussi sa connaissance de la montagne pour en tirer des descriptions originales, sans rhétorique ni superflu puisque «la valeur d'un paysage dépend moins de sa beauté que des rêves qu'on y déverse».

Enfin, au fil des pages, Jean-Claude Forêt - agrégé de lettres et professeur à Chamonix, passionné de sport et de montagne - donne, par petites touches, des détails sur l'histoire du coeur des Alpes, le patois, les aspects linguistiques, etc... ce qui fournit, en contrepoint, une note de véracité au récit principal.

Son héros est donc un guide de Chamonix, Orso Vertosan, que ses ascendances familiales rattachent à la Savoie, à la Vallée d'Aoste et au

Valais. Parce que son enfance s'est déroulée loin des Alpes la montagne l'a envoûté et «autour du Mont-Blanc des lignes invisibles l'ont emprisonné comme des liens»; elle le pousse à rechercher, inlassablement, un absolu représenté par le mythe de cette «vallée perdue» dont parlaient ses ancêtres.

Jérôme, l'un de ses clients (un représentant de commerce, condamné par sa vie médiocre à être «un éternel second de corde») nous raconte les étapes de cette patiente quête, sans cacher son antipathie et sa fascination pour cet athlète des cimes; il va pourtant le suivre, comme subjugué, jusqu'à l'extrême limite. La question du narrateur «Orso et Jérôme ne sont-ils pas les pôles élatés d'un même individu?» s'ajoute à bien d'autres que l'on se pose et qui peuvent conduire à une seconde approche du roman...

Dans les années cinquante Edith Piaf avait enregistré une chanson intitulée «Et soudain une vallée»: on y trouvait ces paroles: «Vous avez parcouru le monde/ Vous croyez n'avoir rien trouvé/ Et soudain une vallée/S'ouvre à vous pour la paix profonde». **Etait-ce déjà «La Vallée perdue»?**

**Vous pourriez le demander à l'auteur, car il viendra présenter et signer son livre, vendredi 28 août 1987, à 17h30, dans la salle du Comité des Traditions Valdôtaines à Aoste. Un rendez-vous à ne pas manquer.**

R.S.



L'Assessorat régional à l'Agriculture et aux Forêts, en collaboration avec la commune de Courmayeur, a tenu à remettre en état ce jardin en le transformant en un arboretum. Le visiteur y trouvera donc, non pas une palette de fleurs multicolores, mais une intéressante collection de résineux placés dans leur habitat naturel, avec un écriteau indiquant tous les éléments scientifiques de leur identification.

En outre la maison communale de Courmayeur accueille une exposition sur la vie de son illustre compatriote. Plus de 50 photographies reconstituent l'activité de ce prêtre-montagnard. On voit aussi son sac d'excursion, sa corde et ses crampons, témoignages de sa grande passion pour l'alpinisme et, naturellement, son inséparable pipe; enfin une vitrine présente une petite partie de l'herbier prêtée par le Musée régional de sciences naturelles de Saint-Pierre. Cette exposition restera ouverte jusqu'à la mi-septembre.

Souhaitons que ces deux initiatives - qui se rattachent à une forme de tourisme culturel de plus en plus appréciée - bénéficient du maximum de publicité, et aussi de visiteurs.

R.S.

## TENDRESSE

*Je regrette le temps passé  
quand tous les deux  
nous étions petits bergers  
là-haut, au maïen...  
Nous dormions sur la paille  
dans un grand lit grinçant,  
nous mangions du pain bis  
et du fromage,  
nous buvions l'eau claire  
du ruisseau et le lait de la chèvre.  
Nous chaussions des socques ou des sabots  
et nous nous disputions  
pour enfiler le veston de grosse laine  
qui protégeait si bien  
quand la bise soufflait...  
Le soir tu taillais des vaches  
dans le bois du rhododendron  
et moi je les rangeais  
au coin de la cheminée  
tout en berçant  
ma poupée en haillons...  
Puis mère appelait:  
- Allons les enfants, la soupe est-là!  
Et nous y trempions  
la polenta froide  
tant que la cuillère  
restait debout.  
Et on riait...  
Mère levait ses grands yeux clairs,  
père - essuyant sa moustache -  
disait: - Remercions le Bon Dieu! -  
Je sentais alors mon cœur grossir,  
grossir jusqu'à m'étouffer  
et je ne savais pourquoi.  
Aujourd'hui j'en suis sûre:  
c'était la tendresse  
que la richesse  
ne sait donner...*

*A tous ceux qui ont été  
«petits bergers» autrefois.*

Juillet 1987

**Nous déplorons de ne pas connaître l'auteur de cette belle poésie qu'on a voulu nous faire parvenir anonymement et nous souhaitons vivement pouvoir connaître son nom au prochain poème.**

La rédaction

## VIE DE L'UNION

### ERRATA Section de Fénis

La Section de l'Union Valdôtaine de Fénis a pourvu, lors de sa réunion du 20 mars dernier, au renouvellement de son Comité de direction, qui est ainsi composé:  
Président: Pino CERISE;  
Vice-Président: Pierre LEXERT;  
Secrétaire: Hilaire MERIVOT;  
Membres: Egidio BORROZ, Gildo CERISE, Maurice LEXERT, Jean-Léopold PICCOT, Nadia PICCOT, Giancarlo VOYAT;  
Responsables du Rendez-Vous: Gildo CERISE, Albin MERIVOT;  
Responsable de l'Entraide: Nadia PICCOT.



**Géom.  
Jean PIEROPAN**

*On vous propose de vous constituer  
une pension complémentaire  
pour votre avenir.  
Les avantages sont plusieurs,  
aussi la réduction fiscale.  
AGISSEZ SANS TARDER  
Prenez contact avec nous*

19, Rue de la Porte Prétorienne - Aoste - tél. 363344

# A TRAVERS LA VALLEE

### CHATILLON

**Décès**  
Les unionistes de Châtillon rappellent avec regret Mario Pession, décédé à l'âge de 82 ans, membre actif de la section dès ses débuts.

### SAINT-VINCENT

**Naissance**  
Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Paul, qui vient de réjouir le foyer de Silvio Sarteur, inscrit à la locale section de l'U.V., de sa femme Paola Herrin et de leur petite Silvia.  
La Section de l'Union Valdôtaine de Saint-Vincent féli-

cite les heureux parents et adresse au nouveau-né ses meilleurs vœux de prospérité et de bonheur.

### SARRE

**Décès**  
La Section de l'Union Valdôtaine de Sarre a le regret d'annoncer le décès de M. Baptiste Chenal, l'un de ses plus anciens inscrits. La section présente ses condoléances à tous les parents.

**Remerciement**  
La famille de M. Baptiste Chenal remercie tous ceux qui ont bien voulu prendre part à son chagrin.

### CHARVENSOD

**Décès**  
La section de l'Union Valdôtaine de Charvensod a la douleur de vous faire part du décès de Mme Faustine Eulalie Lucianaz, âgée de 81 ans. Nous présentons nos condoléances à ses soeurs Eugénie et Aurélie, à son frère Venance, à leurs familles, à tous ses parents et, tout particulièrement, à son neveu Ildo Bianquin, membre du Comité de Direction de notre section.

### SAINT-RHEMY

**Décès**  
Après une vie de travail et de dédition à la famille, M. Victor JORDAN, vient de nous quitter à l'âge de 79 ans. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa femme Césarine, à ses fils Angeline, Pierino et Lino avec leurs familles, ainsi qu'à tous ses parents.

A la suite d'un grave accident, après une longue lutte contre la mort est décédé Marc AVOYER, âgé de 17 ans seulement. La section, vivement émue, présente les plus sincères condoléances à son père Marino, à sa mère Graziella, à ses frères Walter et Monica, à ses grands-parents Gratien, Perside et Adeline ainsi qu'à tous ses parents.

### SIGNAYES

**Décès**  
Le 5 août toute la «Coumba Freide» s'est trouvée à Bosses pour donner l'extrême salut à Marc Avoyer qu'un destin trop cruel a ravi trop tôt à sa famille et à ses amis.

Pendant tout le mois de juillet son état de santé a été suivi jour après jour avec appréhension et tant d'espoir. Mais samedi 1er août il est manqué et, avec la douleur, une grande amertume nous a envahis.

Lorsqu'on voit des jeunes pleins de belles qualités comme Marco s'en aller, la vie qui continue ne peut qu'être plus triste.

La section de l'Union Valdôtaine de Signayes prend part à la profonde douleur de la famille Avoyer et présente ses plus sincères condoléances au papa Marino, à la maman Graziella Impérial, au frère Walter, à la soeur Monica, aux grands-parents et à tous les parents.

\*\*\*\*

**La rédaction du «Peuple» participe aussi à la douleur de la famille AVOYER et leur présente ses condoléances les plus émues.**

\*\*\*\*

## LA THUILE 1860-1960

Robert Saluard, parmi ses nombreux engagements, a aussi celui d'exercer les fonctions de Président du «Cercle Ruitor» et il les exerce d'une façon très active. Ce qui est aussi démontré par une de ses dernières initiatives: celle de présenter, dans un ouvrage qui a paru récemment, «des cartes postales anciennes et de vieilles photographies qui évoquent, au moyen de l'image, l'histoire de notre Commune pendant un siècle», selon ce que Joseph Vautherin, Syndic de La Thuile, nous dit dans la présentation de cet ouvrage.

Il s'agit d'une brochure qui, dans cent et quelques pages et au moyen de nombreuses cartes postales et photographies, nous raconte l'histoire de La Thuile au cours du siècle qui va de 1860 à 1960. Un siècle de vie d'un Pays de haute montagne entre ces deux dates qui ont été choisies parmi celles qui ont eu une très grande influence pour l'évolution de cette Commune.

**1860:** La Savoie est annexée à la France, le Val d'Aoste est incorporé dans le jeune royaume d'Italie. Depuis lors «le Col du Petit-Saint-Bernard et la crête des montagnes entre La Thuile et la Tarentaise deviennent une frontière».

**1960:** «La réduction de l'exploitation minière a des conséquences négatives sur l'aspect socio-économique de La Thuile. Quelques années plus tard le développement du tourisme entraînera d'irréversibles et profondes transformations».

Un siècle d'histoire, un siècle marquant profondément la vie de cette petite Commune qui, dans ce laps de temps, «a subi une évolution qui intéressera trois domaines: l'agriculture, la mine de charbon et le tourisme».

Le volume, qui a été imprimé à Turin, sous les presses de la Société «S.G.S.», nous présente divers aspects de La Thuile. Ses panoramas d'abord et ses jolis petits hameaux au milieu de superbes montagnes.

Ce sont, ensuite, la vie religieuse et la vie civile qui sont touchées dans plusieurs aspects par une série de photos qui documentent et rappellent à la mémoire un grand nombre d'événements qui ont eu une certaine importance pour le Pays, ou bien elles concernent l'ensemble précis de dévotions, rites, processions, pèlerinages, missions, que la vie religieuse d'autrefois comprenait. C'est encore une riche documentation photographique qui est à même de donner maints renseignements sur le tourisme et le sport dans ce beau coin de la Vallée d'Aoste.

C'est, enfin, tout naturel qu'un chapitre ait été réservé au «Petit-Saint-Bernard».

Des notes explicatives, très bien rédigées, précèdent pour chaque chapitre les photos. Elles donnent au lecteur la possibilité d'avoir de précieux renseignements non seulement sur l'histoire de La Thuile mais aussi sur l'évolution et les changements qu'elle a subis pendant le cours du siècle qui va de 1860 à 1960.

Avec Robert Saluard ont collaboré, pour la préparation de cette brochure, Rémy Berger, Lucie Colomb, Adeline Roulet, Bruna Roulet et, avec eux «tous ceux et celles qui ont aimablement prêté des cartes postales, des photographies et des documents», et c'est à eux et à elles que nous présentons nos compliments en formulant les meilleurs vœux pour que le «Cercle Ruitor» puisse continuer sur le bon chemin qu'il a emprunté.

Anselme LUCAT

## CALENDRIER SCOLAIRE 1987/1988

Le Surintendant des écoles, par son arrêté du 31 juillet 1987, a fixé au **21 septembre 1987** le début de l'année scolaire 1987/1988 dans toutes les écoles de la Région Autonome Vallée d'Aoste.

Les jours de vacance, outre les dimanches et les fêtes établies par les dispositions en vigueur (*le 8 décembre et le 25 avril*) seront les suivants:

- le 7 décembre 1987;
- du 23 décembre 1987 au 9 janvier 1988 compris (vacances de Noël);
- du 31 mars au 6 avril 1988 compris (vacances de Pâques)

Les Conseils de circonscription et d'établissement pourront délibérer quatre autres jours de vacances par rapport à des exigences locales particulières, y compris les voyages et les promenades d'étude et les visites organisées dont la durée dépasse la journée.

**Ottica Ostinelli**  
**Maestro Ottico**  
in Valle d'Aosta da tre generazioni e sinonimo di serietà e professionalità

**ESCLUSIVISTA PER LA VALLE D'AOSTA:**  
LENTI a contatto morbide, rigide e semirigide  
BAUSCH & LOMB - Soflens - Zeiss Kryptal

Liquidi ed accessori per lenti a contatto  
Lavorazione e consegna immediata lenti e montature nazionali ed estere  
**LENTI SALMOIRAGHI - ZEISS**

Ingegneria - Termometria - Vasto assortimento binoculari  
Livelli Takeometri: Kern, Wild e Galileo  
Stadie - Rotelle metriche - Alcoolometri  
Vinometri - Mostimetri

**FOTOGRAFIA - CINEMATOGRAFIA**  
Via Croce di Città, 21 - Tel. 41129 - 34.658

**SOMMS**  
TEL. 165 35637

**BIEN O MAL MA QUE SIAN BAL**

PIER GIOVANNI BAL MATERASSI A MOLLE SOMMS VIA DE LOSTAN 22 11100 AOSTA



# OUI, D'ACCORD, RETROUVONS-NOUS A CHIVASSO

Sul *Peuple* n. 28 del 16 luglio, quando le vacanze assorbono il pensiero della gente e molti sono meno interessati alla vita pubblica e politica (ma lo sono veramente di più nel resto dell'anno?) l'On.le Luciano Caveri scrive un articolo in cui lancia l'invito di ritrovarsi a Chivasso il 19 dicembre 1988 in occasione del 45° Anniversario dell'ormai storico e famoso incontro e mi spiacerrebbe che passasse quasi inosservato.

Perché sì, d'accordo, è giusto e doveroso raccogliere quella che viene definita una sfida autonomista delle popolazioni alpine e ritrovarsi a Chivasso.

Ma per fare cosa? Forse la giovane età di Luciano (fortunato lui!) gli ha impedito di ricordare che dopo il 19 dicembre 1943, quando avvenne l'incontro clandestino ed Emile Chanoux tracciò quella «carta» che (lo ricordava anche Federico Chabod) ispirò e provocò l'art. 6 della Costituzione, ci siamo già ritrovati alcune volte sia a Chivasso che ad Aosta per ridiscuere il problema che è più complesso e grave di quanto non lo voglia far apparire l'Onorevole Caveri. Egli si sofferma sui diritti e sulle proposte, inascoltate, degli Occitani, sulla necessità di una democrazia diretta e più stretta fra elettori ed eletti ed infine sull'impegno dei Parlamentari valdostani di essere i portavoce delle popolazioni alpine e delle etnie senza

voce in Parlamento. D'accordo! Ma, caro Luciano, la dichiarazione di Chivasso era molto di più e se tu la riduci a quei pochi obiettivi, ne svaluti la grande portata.

La dichiarazione di Chivasso - ce lo ricorda Joseph César Perrin sul volumetto *«de la déclaration de Chivasso a Federalismo ed Autonomie»* edito nel 1973 in occasione de XXX° Anniversario - parte dal presupposto che *«Chanoux avait compris que ces droits auraient pu être redonnés à sa vallée seulement à travers des changements radicaux qui auraient dû porter à la débâcle de la Monarchie et de l'Etat centralisateur»*.

E Giorgio Peyronel riprendeva il discorso concretizzando e riassumendo lo spirito dell'incontro con questi concetti: *«Per queste popolazioni l'autonomia generica a cui tutte le circoscrizioni amministrative aspiravano, rivestiva un particolare significato di restaurazione di una personalità storica, culturale e linguistica, che era stata profondamente e sempre ingiustamente lesa dal nazionalismo fanatico del regime... Il movimento delle autonomie alpine non era perciò un'improvvisazione, frutto di una momentanea congiuntura e di una situazione di emergenza. Esso era maturato in molti anni di esperienza e di malcontento celato o represso che avevano già precedentemente accomunato le diverse popolazioni inte-*

ressate in una unità di aspirazioni, che subito dopo la caduta del fascismo nel 1943 si estrinsecarono in contatti più aperti e sfociarono, come prima manifestazione ufficiale, nel *Convegno di Chivasso del 19 dicembre 1943»*.

Ecco perché «la dichiarazione dei rappresentanti delle popolazioni alpine» del 1943 è ancora valida, è ancora motivo di mobilitazione e di impegno e capisco che gli Occitani - che all'autonomia e al Suo Statuto, anche se «stretto» come dice l'U.V. - non sono giunti come, invece, la Valle d'Aosta, abbiano bisogno di «portavoce».

Peraltro la Regione Valle d'Aosta ha necessità di alleati nella comune lotta per l'autonomia, come ha bisogno di scelte chiare perché questa autonomia sia strumento di progresso ideale, culturale ed economico.

Non per niente la «dichiarazione» è stata definita «avanzata». Vi si parla infatti di libertà di lingua e di culto, di regime federale repubblicano a base regionale e cantonale, di diritto di usare la lingua, di autonomie economiche, di riforma agraria e altro.

Molte cose le ritroviamo nello Statuto Speciale Valdostano.

Ciò che manca ed è mancato è, invece, a livello statale, lo spirito e la volontà per fare passi in avanti ed anzi, è noto, c'è un riflusso accentratore.

Ma le comunità locali hanno fatto tutto il possibile per contrastare la spinta centralistica?

La Valle d'Aosta non è stata troppo timida in molte occasioni? Ho sentito che richiedi l'attuazione dell'articolo 14, cioè la Zona Franca; ma cosa ha fatto fino ad oggi la Regione ed il suo Consiglio regionale per porre il problema e richiedere il rispetto dello Statuto? Poco o niente e quel poco senza convinzione perché sembra che la Zona Franca non sia più vantaggiosa! Ma allora la si vuole o no! Se sì, è indispensabile essere più determinati. Ecco le riflessioni e i ricordi che - fra molti altri - mi sono venuti in mente leggendo l'articolo di Caveri. Se veramente si vogliono discutere i grandi temi, le responsabilità di chi governa l'Italia da 40 anni, le prospettive per le minoranze etniche, «i principi che i rappresentanti delle Valli Alpine vogliono vedere affermati da parte del nuovo stato italiano» (come sta scritto nel documento del 1943) ebbene sì, sono d'accordo, ritroviamoci a Chivasso e servirà a qualche cosa.

Se non altro servirà a riaffermare la validità di vecchi ideali e ad assumere impegni (per chi li vuole assumere) che concernono l'attuazione dei diritti e la conseguente indispensabile lotta di ogni giorno.

Giulio DOLCHI

A proposito del messaggio ai lettori del «Peuple» del 16/7/87 con il quale il senatore Fosson ringraziava tutti i suoi elettori per la fiducia che gli avevano dato, da buon valdostano che ha sempre difeso gli interessi della Valle d'Aosta con serietà ed onestà.

Io sono pienamente d'accordo su questo punto e penso che tutti i suoi sostenitori lo siano altrettanto. Però io penso: «Questo messaggio non sarebbe stato meglio che l'avesse indirizzato durante la campagna elettorale? E con l'aggiunta di un incoraggiamento ai candidati della lista n° 1?» Almeno adesso potrebbe fare le congratulazioni ai nostri due parlamentari.

Nulla è successo di tutto questo.

Mentre tutto l'apparato della lista n° 1 si impegnava percorrendo l'intera Valle per spiegare il programma della lista e mettere in guardia l'intera popolazione valdostana dal pericolo che rappresentava per la nostra autonomia il raggruppamento di quasi tutti i partiti stato-italiani (il cosiddetto cartello) contrapposto alla lista autonomista, noi tutti speravamo, in quel momento così difficile, di avere il senatore Fosson al nostro fianco, e in prima fila. Si che questo era un bel ringraziamento ai suoi elettori.

Con meraviglia di tutti, questo non è avvenuto. Anzi, il contrario. Si è collocato dall'altra parte della barricata, au-

gurando un buon successo alla lista del cosiddetto cartellone. Forse perché prevedeva la vittoria di quella lista. Così lui avrebbe vinto ancora, com'era ormai abituato.

Purtroppo per lui e per quelli del cartello le cose non sono andate come speravano. Ha vinto la lista n° 1. Anzi, ha stravinto. Grazie agli elettori che, con la loro maturità, hanno saputo scegliere da che parte erano la coerenza, la serietà, i programmi chiari e le altrettanto chiare alleanze.

In tutta la campagna elettorale, non si è vista neppure l'ombra del senatore Fosson. Sembra che sia andato in Canada. Altro che campagne elettorali!

Quale delusione per noi, suoi elettori, che da anni gli davamo fiducia, sia come consigliere e assessore regionale, sia come senatore.

Ha raggiunto l'apice della sua carriera politica, la carica più prestigiosa a cui un uomo politico valdostano possa aspirare. Ha avuto tutte le soddisfazioni, anche quelle economiche. Come si usa dire da noi: «Adesso non ha più freddo ai piedi». Ma penso che non l'abbia quasi mai avuto.

Peccato, senatore Fosson, che con questo suo comportamento lei abbia un po' sbiadito il suo roseo passato.

Grazie, senatore Fosson, del benservito che ci ha dato. *Issogne, il 29/7/87*

Martino BORETTAZ

Giulio Dolchi, vice-président du Conseil Régional, répond à ma proposition de se retrouver à Chivasso, à l'occasion du 54ème anniversaire de la célèbre Déclaration.

Avant de se dire d'accord, Dolchi met en évidence deux points: d'abord, il souligne que l'on s'est retrouvé déjà plusieurs fois pour discuter sur ce document et ensuite il ne cache pas l'impression que, dans mon intervention, je sous-estime la Déclaration de Chivasso en limitant sa portée.

Je réponds premièrement à ce deuxième point: quiconque croit dans le fédéralisme ne peut que considérer très importante la Déclaration et ce n'est pas un hasard si elle est présente dans toutes les anthologies au niveau universitaire. Mais pour les peuples alpins, sa portée est encore plus grande que pour les spécialistes. Il s'agit d'une sorte d'«Evangile», duquel tirer les enseignements opportuns. Jusqu'ici nous sommes

donc d'accord et certainement dans mon premier article je donnais pour sûr que les lecteurs connaissaient l'importance de la Déclaration.

Pour ce qui concerne, par contre, le fait que l'on s'est déjà retrouvé, mon idée est différente: je crois qu'il ne faut pas se retrouver à Chivasso pour un Congrès d'études ou pour une table ronde, mais avec l'ambition, certes difficile, de réécrire la Déclaration de Chivasso. Cela parce que l'histoire ne s'arrête pas et de 1943 à nos jours le monde a continué son chemin, avec des changements éclatants dans tous les secteurs, des transformations auxquelles on ne pouvait pas penser à l'époque.

Sans donc nier la validité et, en certains cas, l'actualité de ce qui a été écrit alors, il s'agit d'en conformer le message à une réalité différente.

A ce moment-là, dans la préface, l'on parla des dommages qui dérivèrent de 20 ans de fascisme; aujour-

d'hui, nous pourrions réfléchir sur 40 ans de République, de cette même République qui a laissé tout tranquillement sur le papier l'article 6 de la Constitution (provoqué, comme nous le dit Dolchi, par la Déclaration) et qui n'a pas appliqué d'importantes parties de notre Statut Spécial.

Et les problèmes actuels sur l'état des communautés alpines, sur l'économie en transformation, sur l'Europe unie, demandent des réponses adéquates à la situation d'aujourd'hui.

Lorsque les jeunes soulèvent des requêtes d'adéquation, l'impression qu'en ont les générations précédentes est toujours celle qu'on aille un peu inconsciemment vers quelque chose qui a déjà été fait ou, pire encore, que l'on veuille refuser le travail du passé, au nom d'un enthousiasme rénovateur.

Ce n'est pas mon intention. Les problèmes, il faut les étudier en essayant - comme l'on peut faire grâce aux textes écrits - de dialoguer à distance avec les auteurs, en réaffirmant les principes, renouvelés cependant sur la base des changements qui se sont produits.

En terminant sa réponse Dolchi écrit: «Ma le comunità locali hanno fatto tutto il possibile per contrastare la spinta centralistica? La Valle d'Aosta non è stata troppo timida in molte occasioni?».

Cela peut être un sujet de discussion. Je ne crois pas qu'il existe des barrages à l'autocritique.

Toutefois, il vaut mieux répéter ce qui a été déjà affirmé. Nous, grâce à un Statut spécial, tout imparfait et limitatif qu'il est, nous pouvons en parler, tandis que la grande majorité des communautés alpines auxquelles la Déclaration voulait donner une voix, ne l'ont pas encore. Et alors à Chivasso l'on pourrait discuter sur les raisons qui l'ont empêché et sur le rôle des partis nationaux, protagonistes de l'histoire de la République. L'élément plus grave est l'écartement persistant entre l'affirmation des grands principes et les réalisations insuffisantes, dont la responsabilité réside dans la mentalité centralisatrice qui aujourd'hui ne fait défaut à aucun des partis nationaux, qui plus, qui moins.

Lucien CAVERI

## Séance du Gouvernement Régional du 7 août 1987

La séance hebdomadaire du Gouvernement régional s'est conclue en fin de matinée. Parmi les délibérations adoptées, nous signalons celles qui revêtent le plus grand intérêt.

### AGRICULTURE, FORETS ET ENVIRONNEMENT

L'exécutif régional a approuvé l'octroi de subventions à divers éleveurs pour le remplacement de bétail, aux termes de l'article 35 de la loi régionale n. 30 du 6 juillet 1984 (316.874.240 lire) tandis que 240 millions de lire ont été destinés à la participation à des manifestations au cours de la saison 1987/1988.

La somme d'environ 348 millions de lire a été engagée pour l'exécution de travaux de construction de la piste forestière reliant «I Prati Tollegnaz» au Pont de Pierre dans la commune de Challand-Saint-Anselme, de la piste forestière desservant les alpages communaux de Charvensod (1er tronçon «Gorres-Vaco»).

257.240.000 lire ont été affectées à l'exécution de travaux d'aménagement hydraulique du torrent «Farcoz» au lieu-dit Prà d'Arc dans la commune de Saint-Rhémy.

### TRAVAUX PUBLICS

Le Gouvernement régional a

approuvé les travaux d'aménagement de locaux des maisons communales de Doues et Arvier. Ces ouvrages seront réalisés lors du cours des maçons; le montant de la dépense se chiffre à 180 millions de lire.

100 millions de lire ont été engagés pour l'achèvement de la route amenant au hameau Gombaz dans la commune de Torgnon.

### SANTE ET AIDE SOCIALE

Environ 180 millions de lire ont été affectés à l'octroi et à la liquidation d'acomptes aux communes d'Arvier et Valtourneche pour la création et la gestion, au cours des années 1986 et 1987, de services en faveur des personnes âgées et invalides.

### INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Gouvernement régional a approuvé la convention avec la commune de Sarre pour la création de la bibliothèque communale et l'octroi d'une subvention de 34.120.000 lire destinée à l'ameublement de la bibliothèque susdite.

### TOURISME, URBANISME ET BIENS CULTURELS

317 millions de lire ont été affectés à l'amélioration de la gestion des piscines couvertes d'Aoste et de Pré-Saint-Didier.

## PROTECTION DU TERRITOIRE: OUVRAGES DE PREVENTION

Le 4 août, dans la matinée, une réunion a eu lieu entre les responsables des Assessorats régionaux de l'Agriculture et des Travaux publics, de l'ENEL et de l'ANAS, présidée par M. Auguste Rollandin, président du Gouvernement régional, afin d'examiner la situation hydrogéologique de la zone du Mont-Brisé, dans la commune de Pré-Saint-Didier. Par le passé, cette zone a été concernée par des éboulements et des chutes de pierres qui avaient menacé la sécurité de la zone habitée.

La réunion a abouti à la formation d'une commission mixte, composée de représentants des organismes susdits, concernés par

la protection du territoire en question. Cette commission aura le but d'élaborer un programme d'interventions assurant le contrôle et la prévention d'éventuels écroulements ultérieurs.

Chaque organisme s'est déclaré disponible, en ce qui est de son ressort, à prendre à sa charge les frais dérivant de cet engagement.

Le projet et l'exécution des ouvrages nécessaires à l'achèvement des défenses déjà existantes, réalisées l'année dernière par l'Administration régionale, seront prochainement confiés à un expert. L'exécution de ces travaux est prévue au cours de cet automne.

## RENDEZ-VOUS VALDOTAIN

1987



**19-20 septembre DONNAS**  
Organisé par la Section de Donnas avec d'autres sections

DES FETES VALDOTAINES POUR TOUS LES VALDOTAINS  
CULTURE - SPORTS - SPECTACLES - GASTRONOMIE

## ANNONCES

MONTJOVET-ROISAN  
RESTAURATIONS

Le Gouvernement régional, au cours de sa dernière séance, a délibéré l'octroi d'une subvention de 60 millions de lires à la paroisse de Montjovet pour la restauration et l'entretien extraordinaire de l'église de Saint-Roch au hameau Bourg.

La réfection complète du toit, la remise en état du clocher et la construction d'un nouvel escalier métallique en colimaçon, sont également prévues.

L'Exécutif régional a en outre approuvé l'octroi d'une subvention de 15.500.000 lires au curé de Roisan, pour la restauration de la chapelle de Saint-Paul et Saint-

Thomas au hameau Closellinaz-Dessous.

Le projet de consolidation approuvé par la Surintendance des biens culturels et sites, prévoit le renforcement des murs en aval de la chapelle, l'installation de tirants à l'intérieur du bâtiment et la réalisation d'une rigole d'écoulement des eaux superficielles autour de l'édifice.

La détérioration de la chapelle de Closellinaz située sur le bord d'une pente raide, est due principalement au lent éboulement du talus.

## Recherches géophysiques au service de l'archéologie

Le Gouvernement régional a confié à un spécialiste géologue l'exécution d'une recherche géophysique sur plusieurs zones archéologiques régionales, à l'état actuel seulement repérées ou fouillées partiellement, dans le but d'en déterminer l'extension et la fonction éventuelle.

Ces recherches concernent les zones archéologiques suivantes:

**SAINT-PIERRE:**  
(Vétan - à 1700 m. au-dessus du niveau de la mer) - Des restes de structures d'époque romaine apparus sur un terrain propriété privée ont été partiellement déterrés ces dernières années. A cause des dimensions réduites de l'excavation, il n'a pas été possible de comprendre s'il

s'agit de structures minières ou d'une série d'établissements en altitude, liés à l'alpage et à la transhumance.

## AOSTE

(Zone comprise entre le mur méridional de l'ancienne caserne Challant et le mur septentrional du cryptoportique) - Les recherches géophysiques devraient nous faire connaître l'extension d'une grande exèdre apparue dans les sous-sols de l'immeuble régional et liée, en quelque manière, avec le cryptoportique.

## AOSTE

(Région de la Consolata - Zone au sud de la villa romaine) - La prospection permettrait de définir les limites méridionales de la villa romaine et son périmètre.

NOUVELLES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES  
A VILLENEUVE ET A AOSTE

Le Gouvernement régional, au cours d'une de ses dernières séances, a approuvé la dépense de 161 millions de lires, pour l'exécution de nouvelles fouilles archéologiques de sauvetage, près de la centrale hydroélectrique de Villeneuve et dans la zone urbaine d'Aoste.

A Villeneuve les fouilles auront lieu sur une surface de 6x10 mètres, sur le côté oriental de la centrale hydroélectrique de Champrotard où quelques tombes préhistoriques du IIIe millénaire a. J.-C. ont apparus pendant la pose d'un câble électrique. Ces tombes qui font partie d'une vaste nécropole déjà partiellement mise au jour en 1917 par Piero Baroncelli lors des excavations de fondation de la centrale, seront complètement déterrées. Par ailleurs, la présence d'autres tombes sera également vérifiée. Les sépultures seront exhumées et documentées graphiquement et par des photos; il est prévu aussi qu'une ou deux tombes complètes seront récupérées et destinées au nouveau musée archéologique régional.

A Aoste une surface de 6x5 mètres utilisée comme jardin, pro-

priété Bêteind, située le long du confin occidental de l'aire archéologique régionale de Saint-Martin-de-Corléans sera fouillée, dans le but de la mise au jour d'importantes structures remontant à l'époque romaine et pré-romaine (salasses) affleurées sous le mur de confin et s'étendant sous le jardin adjacent. L'exploration permettra d'éclaircir certains aspects concernant les phases préromaine et romaine de l'établissement humain et d'en déterminer la chronologie et la fonction.

Des sondages archéologiques ont été enfin prévus au sud de l'ancienne caserne Challant de place Roncas, à l'entrée de la rue St-Joconde, où des restes de structures romaines ont été trouvés lors des ouvrages d'intensification du réseau hydrique. Ces vestiges avaient été partiellement détruits lors de la pose précédente des tuyaux. Ces structures constituent le prolongement au sud d'un ensemble architectonique, déjà relevé dans les sous-sols de l'immeuble régional, probablement relié au cryptoportique et dont l'interprétation est difficile.

## TRAVAIL

Le bureau régional de l'emploi propose des places de:

- deux ingénieurs et un techniciens en électronique en France;  
- un charpentier, un menuisier, un boulanger et trois physiothérapeutes en Allemagne;  
- un pâtissier en Grande-Bretagne.

Plusieurs offres d'emploi

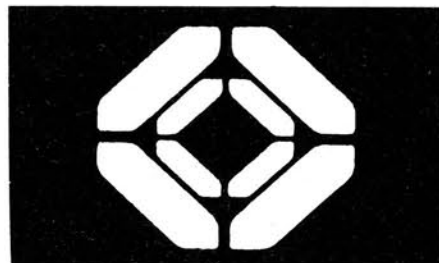
concernent la zone d'Avellino. En Italie, et un chauffeur-ramasseur est demandé par la «Ditta Armellini - Nettezza Urbana» de Saint-Vincent.

Pour toute information, les intéressés peuvent s'adresser au bureau indiqué ci-dessous:

URLMO - 18, avenue des Maquisards - Aoste - Tél. 40172/40213.



ANTENNE 2



SUISSE ROMANDE



VALLEE D'AOSTE

## SEMAINE DU 15 AU 21 AOUT 1987

**SAMEDI 15**  
22h50 Rigol'été: les jeux télévisés.

**DIMANCHE 16**  
20h30 Le policier du dimanche soir: Madigan, Enquête à Harlem.

**LUNDI 17**  
20h30 Théâtre: Tenue de soirée, Question de géographie.

**MARDI 18**  
20h30 Mister Majestic - Un film de Richard Fleischer (1979).

**MERCREDI 19**  
21h50 Profession comique: Pierre Mondy.

**JEUDI 20**  
20h30 Le film du jeudi: cycle «Comédies», Hôtel de la plage.

**VENDREDI 21**  
23h25 Cin'été: Elsa Elsa - Un film de Didier Haudepin (1985).

**SAMEDI 15**  
20h15 Le silence est d'or - Un film de René Clair (France 1974).

**DIMANCHE 16**  
20h55 Le record - Un film de Daniel Helfer (1985).

**LUNDI 17**  
16h05 Temps présent: Les médecins se trompent aussi.

**MARDI 18**  
23h40 La nuit porte-jarretelles - Un film de Virginie Thévenet.

**MERCREDI 19**  
22h55 Natation: Championnats d'Europe, les finales du jour.

**JEUDI 20**  
21h40 Les demoiselles de Concarneau - Une coproduction des télévisions française (TF1) et suisse romande (TSR).

**VENDREDI 21**  
21h00 Long métrage: les dieux sont tombés sur la tête, Cosa nostra, Le guet-apens.

## PROGRAMMES

**MARDI 18**  
19h30 Alpinismo avventura: in Valle d'Aosta è tornato il telemark - Realizzazione di Nazareno Marinoni.

**MERCREDI 19**  
19h30 Ce soir chez nous: la fête des émigrés - Réalisée par Maria Luisa Di Loreto.

**JEUDI 20**  
19h30 Un ecologo al giorno - 4<sup>a</sup> puntata. Regia di Giulio Cappa.

**VENDREDI 21**  
19h30 Rendez-Vous musique: folklassique. Réalisation de Nazareno Marinoni.

## INFORMATIONS

**TOUS LES JOURS**  
19h20 Telegiornale della Valle d'Aosta.

Entretien ordinaire et extraordinaire  
de la route romaine des Gaules

Le Gouvernement régional, lors de sa dernière réunion, a approuvé l'exécution de quelques ouvrages d'entretien ordinaire et extraordinaire de la route romaine des Gaules, dans les communes de Montjovet, Donnas et Saint-Vincent.

Les Travaux consisteront, en général, dans le nettoyage et le désherbage systématique de la voie romaine, dans la consolidation et l'entretien ordinaire des structures de maçonnerie (substructions, piédroits de pont, etc...) et dans le transport des débris à la décharge.

En ce qui concerne l'entretien extraordinaire, à Donnas, dans la zone où la route est entaillée dans le rocher, il sera procédé au dégauchement et au blocage des rocs qui la surplombent. Cette zone est

actuellement clôturée et fermée au public. A cette fin, une entreprise spécialisée de Belluno, qui avait déjà collaboré avec la Surintendance pour des travaux analogues exécutés au lieu-dit Pierre Taillée d'Avise, a été contactée.

A Saint-Vincent le rétablissement du pont-canal avoisinant les restes du pont romain de Cillian a été prévu. Les eaux qui en débordent abondamment, endommagent peu à peu d'une manière irrémédiable les vestiges romains.

Dans la zone de Montjovet a été prévue la canalisation d'un tronçon du ruisseau d'irrigation qui, actuellement, faute d'une utilisation et d'un entretien adéquats, déborde en déchaussant et démolissant un tronçon de la voie romaine.

REMISE DE LA «STELLA AL MERITO  
DEL LAVORO 1988»

Le 1<sup>er</sup> mai 1988, jour de la Fête du Travail, aura lieu la remise des décorations de la «Stella al Merito del Lavoro» prévues par la loi n. 316 du 1<sup>er</sup> mai 1967, modifiée par la loi n. 918 du 26 octobre 1971.

L'«Ufficio Onorificenze» du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale informe que l'examen des propositions de décernement des décorations a été confié aux Inspections régionales du Travail, auxquelles le Ministère a déjà donné les instructions opportunes. Les propositions dont il

s'agit, qui peuvent être faites par les entreprises, les organisations syndicales et d'assistance et directement par les travailleurs concernés, doivent être présentées aux Inspections du Travail susdites, territorialement compétentes, avant le 10 novembre 1987 dernier délai.

Ces inspections sont à la disposition pour tous renseignements complémentaires. Les propositions avancées précédemment ne sont plus valables et donc elles devront être, éventuellement, renouvelées pour la remise des décorations de 1988.

**L'ENEL effectue une épreuve de sélection pour le recrutement d'experts électroniques, d'experts en électronique, de géomètres, d'experts comptables et de quelques assistants.**

**Pour toute information les intéressés peuvent s'adresser au bureau du district de la Vallée d'Aoste, 42, rue Festaz, à Aoste.**

## Restauration du clocher de Saint-Gilles à Verrès

Dans le cadre de la campagne de restauration entreprise l'année dernière, les travaux de restauration de quelques décorations en pierre du clocher - construit en 1504 - de la collégiale de Saint-Gilles, dans la commune de Verrès continue-

ront au cours des mois prochains.

L'intervention, confiée à une restauratrice exerçant la profession libérale, aura lieu avec la collaboration de l'Institut central de la restauration de Rome.

## RADIO DUE

## PROGRAMMES

**SAMEDI 15**  
14h00 Samedi club estate - Interviste a cantanti italiani e stranieri a Saint-Vincent Estate 87. Un programma di Palmiro Péaquin e Aurora Carrara.

**LUNDI 17**  
14h00 Musique et musiques: pourquoi pas les comparer? - Une émission de Palmiro Péaquin.

**MARDI 18**  
14h00 Soundtrack: ovvero il cinema in musica - Si ricordano alcuni tra i migliori films presentando i brani musicali che hanno contribuito al successo della pellicola. Un programma di Roberto Guscelli. Realizzato da Giorgio Squarzano.

**MERCREDI 19**  
14h00 Les chants de la 37<sup>ème</sup> Assemblée de Chant Choral du mois de mai 1987: Chorale de Valgrisenche, Choeur de Verrès, Choeur de Dames «Ville d'Aoste» - Réalisée par Carlo Rossi.

**JEUDI 20**  
14h00 Pousse-café - Récréation musicale et culturelle pour les grands et les petits. Animée par Katy Paillet.

**VENDREDI 21**  
14h00 Tra mont e campi - Un programma in collaborazione con l'Istituto Agricolo Regionale. Realizzazione di Maria Luisa di Loreto.

## INFORMATIONS

**TOUS LES JOURS SAUF LE DIMANCHE**  
12h10 Voix de la Vallée - 1<sup>ère</sup> édition.  
14h30 Voix de la Vallée - 2<sup>ème</sup> édition.

## RADIO MONT-ROSE

FM 96.7 - Aoste et Basse Vallée  
FM 103.5 - Moyenne Vallée  
FM 105 - Aoste

**ECOUTEZ**

**TOUS LES JOURS SAUF LE DIMANCHE**  
de 8h00 à 9h00 - Poudzo Valdote - Un programme de débats et de musiques réalisé par Marie Louise Blanc.

# LA FÊTE DU CONCOURS CERLOGNE A PLANAVAL

par Alexis BETEMPS

Trois Communes, Arvier, Avise et Valgrisenche, se sont mises ensemble pour organiser la fête du 25ème concours Abbé Cerlogne.

L'endroit choisi, Planaval, est sur le territoire de la commune, mais les premiers villages d'Avise et de Valgrisenche ne sont qu'à quelques centaines de mètres.

Le milieu naturel, encore presque intact, à 1400 mètres d'altitude, où les prairies et les bois de mélèzes dominent le paysage, s'est prêté d'une façon merveilleuse à accueillir la troupe joyeuse de quelque deux mille élèves et enseignants qui ont participé au Concours.

L'équipe des organisateurs s'est dévouée à la tâche pour répondre convenablement à toutes les exigences qui se manifestent dans une organisation si complexe.

Les enfants, accueillis par des femmes et des hommes en costume d'Avise, ont commencé à arriver vers 9h30 et, après avoir reçu un beau pendantif en bois représentant un «tsanon», ils ont pris place sur les gradins du chapiteau.

À dix heures, après la bienvenue donnée par les enfants des trois communes et les discours des autorités, les enfants sont montés sur l'estrade pour proposer à leurs petits collègues des productions en patois. C'est probablement la partie la plus vivante et la plus sympathique de la fête: voir des enfants maîtrisant bien leur patois, qui présentent des petits spectacles préparés avec soin sous la direction de leurs enseignants.

Après le repas admirablement servi sous le second chapiteau par l'équipe organisatrice (nous tenons à nous féliciter avec tous ceux qui ont travaillé pour la qualité du repas et pour la rapidité du service), les classes ont pu visiter les deux expositions: «Les travaux du Concours

Cerlogne» et «Les vieux objets de la cuisine», la première préparée par le Centre et l'autre par une équipe de personnes de l'endroit, appuyées par le Bureau des Bibliothèques.

L'après-midi, un groupe est monté jusqu'à Valgrisenche pour visiter l'atelier du «drap» et voir l'immense barrage inutilisé, qui a meurtri profondément l'une des plus belles et pittoresques vallées de notre Pays.

Les plus âgés sont descendus à Avise où ils ont visité l'ancien bourg et la centrale hydroélectrique.

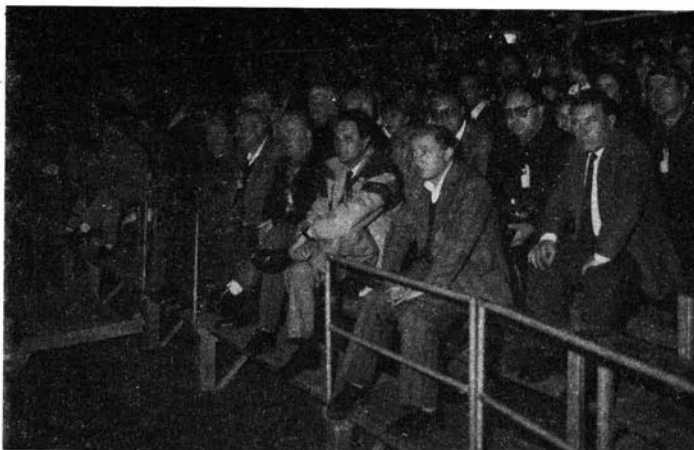
Ceux qui sont restés à Planaval ont pu assister au spectacle théâtral préparé expressément par la compagnie «Approches», au concert des Trouveurs Valdôtains et des deux chorales, unies pour l'occasion, de Valgrisenche et Arvier.

Cette année, à la fête, en plus des amis habituels du Val Soana et de Faeto, nous avons reçu aussi une école du Chablais (Savoie) qui nous a présenté des dialogues en patois.

Au cours de la manifestation, l'Administration régionale a voulu reconnaître, avec le don d'une médaille d'or, le travail pour notre patois accompli par A. Chenal et R. Vautherin, auteurs du dictionnaire bien connu et d'innombrables articles ou oeuvres littéraires qui enrichissent considérablement notre production culturelle dans le domaine du patois.

Une médaille a été aussi remise aux membres du premier Comité de Direction du Centre d'Etudes Francoprovençales et à Mme Linda Serra, veuve du fondateur du Centre, René Willien.

Le 25<sup>e</sup> concours a été aussi l'occasion pour inviter à la fête tous les anciens amis de Cerlogne, qui par leur exemple et leur travail ont activement contribué au renouveau d'inté-



rêt qu'il y a maintenant pour le patois.

Le travail pour le patois continue: le nouveau concours est lancé et le lieu pour la prochaine fête choisi. Rendez-vous à tous à Montjovet pour la 26ème fête du Concours Cerlogne.



## TROIS BROCHURES NOUS RACONTENT L'HISTOIRE D'ARVIER, AVISE ET VALGRISENCHÉ

par Anselme LUCAT

L'occasion était des plus favorables et, heureusement, elle n'a pas été ratée: trois brochures ont été éditées à l'occasion du XXVème Concours scolaire de patois «Abbé Jean-Baptiste Cerlogne», qui concernent les Communes d'Arvier, Avise et Valgrisenche.

Commençons par la Commune d'Arvier, qui donne aussi le titre à une de ces brochures, non seulement parce que ce nom précède dans l'ordre alphabétique les autres deux, mais parce que c'est dans le territoire de cette Commune que le Concours scolaire de patois a eu lieu les 25, 26 et 27 mai 1987. Ce rendez-vous qui, d'une année à l'autre, devient plus intéressant et plus important a eu un très bon accueil dans un «charmant petit hameau qui se trouve dans la Valgrisenche» et qui est «le dernier hameau de la Commune», presque aux limites avec celle de Valgrisenche: Pianaval.

La brochure, imprimée à Aoste, sous les presses de l'Imprimerie Valdôtaine est née du travail de nombreux collaborateurs qui ont écrit les textes et fourni les nombreuses photos qui l'enrichissent.

Dans à peine 48 pages les notices les plus importantes sur cette Commune ont été condensées: description de son territoire notice sur sa population et sa vie économique. C'est ensuite son histoire qui nous est racontée. Elle concerne la Commune, son église, ses nombreux châteaux, qui ont été construits se trouvant la position de la Commune «à l'embouchure de la Valgrisenche, qui constitue le passage obligé pour la traversée du Col du Mont, facilement franchissable dans la bonne saison». Pour ce qui se rapporte à l'histoire plus récente un récit de Lucien Gex, père du regretté et jamais oublié député Corrado, nous raconte la destruction du

hameau de Léverogne et le meurtre de treize hommes, le 13 septembre 1944, au cours de représailles de la part des nazifascistes.

Ce sont, enfin les temps modernes qui sont présentés au lecteur. Des activités sportives ont commencé à se développer, une école de sculpture a été ouverte, une micro-communauté pour aînés a été réalisée par l'administration communale, une chorale a été fondée en 1975 par le curé Joseph Fosson et, enfin, des merveilleux vignobles ont surgi, et un consortium pour la production des «liqueurs de l'Enfer et de Montaverain», comme chantait jadis le chanoine Léon-Clément Gérard, a été constitué.

Avise, se présente aussi par un petit mais assez gracieux bouquin d'à peu près 80 pages dont la réalisation est due à de nombreux collaborateurs, notamment Aimé Chenal, Augusta Vittoria Cerutti, le curé Michel Giachino, Lin Colliard, le Syndic de la Commune ainsi qu'à plusieurs «aveusen». Les élèves de l'école primaire de Runaz ont collaboré par de jolis dessins et ceux de Céréllaz par deux pièces en patois.

Dans cette publication ne pouvait certainement pas manquer la présence du félibre valdôtain, Jean-Baptiste Cerlogne, illustre fils d'Avise: son célèbre poème «La bataille di vatse à Vertosan» y a été inséré.

Tous ces collaborateurs nous présentent Avise de différents points de vue à partir de l'origine du nom «Avise», à la description de son territoire, à son agriculture, à son artisanat typique, à l'industrie.

Quelques pages d'histoire nous renseignent sur la paroisse, l'émigration, les châteaux. Les fêtes populaires, les promenades et les excursions

ne sont pas non plus oubliées. De belles photos et une carte de la Commune complètent cette belle brochure.

La troisième brochure qui a paru à l'occasion du concours scolaire de patois, nous la devons à un renommé chercheur valdôtain, un des fouilleurs pour lesquels les archives sont sans secrets: René Viérin qui nous présente son Pays natal, Valgrisenche. Le Syndic de la Commune a contribué par le chapitre «Situation actuelle et perspectives futures». Les nombreuses photos en couleur ou en noir ainsi que les dessins ont été fournis par des «vagreseins», la plupart, ainsi que par le chanoine Albert-Marie Careggio, l'AVAS et par d'autres encore.

Dans une cinquantaine de pages la brochure nous donne les renseignements essentiels sur le territoire de la commune, sa population, ses villages, son église, ses nombreuses chapelles, l'école maternelle et primaire. Après quelques lignes pour nous présenter le clocher de l'église paroissiale qui date depuis 1392, l'auteur nous parle des activités économiques de cette petite commune et de l'émigration. Il s'occupe, ensuite, de la fondation de la Commune et des hommes notables du Pays qui «peut énumérer 65 prêtres et au moins 37 notaires et 7 avocats nés avant 1900». Au cours de ses recherches René Viérin a aussi trouvé dans les archives «une description assez exhaustive» de l'ancien costume des femmes, à partir de la seconde moitié du 1500.

Pour ce qui se rapporte aux événements les plus récents Viérin aborde, enfin, le thème le «plus triste et le plus ingrat»: le barrage.

Les deux brochures «Avise» et «Valgrisenche» ont été imprimées à l'Imprimerie Duc d'Aoste.

## Exposition-marché «Travail de veillà» à Challand-Saint-Anselme

La 14ème édition de l'exposition-marché «Travail de veillà» vient de se dérouler à Challand-Saint-Anselme.

Plus de 140 artisans ont exposé leurs oeuvres à cette manifestation qui présente chaque année la production artisanale typique valdôtaine aux nombreux touristes en vacances dans la vallée de l'Evançon.

Les nombreux prix, parmi lesquels le prix «Lucio Duc» qui concernait cette année une recherche sur le plat gravé, ont été assignés par le jury composé des MM. Pierre Vietti, Astolfo Landi, Carlo Jans, Giovanni Thiébat, Quinto Carmonini, Dorino Ouvrier, Marino Pasquettaz, Marina Corsini, Mario Herbet et Renato Berguet.

Les artisans classés sont les suivants:

1 - CHARBONNIER Livio, graveur (Arpilles/Aoste);

2 - BRUNOD Luigi, teneur (Saint-Marcel);

3 - BERTACCO Piergiorgio, tourneur (Challand-Saint-Victor);

4 - MERIVOT Luigi, sculpteur (Fénis);

5 - MARTIN Antonio, forgeron (Pont-Saint-Martin);

6 - PATROCLE Aldo, sculpteur pour l'art pastoral (Allein);

7 - TREVES Silvio, sculpteur (Saint-Vincent);

8 - BUILLET Giuseppe, tourneur (Introd);

9 - CARNIEL Renato, sculpteur (Montjovet);

10 - PERRACCA Mario, sculpteur et tourneur (Issogne).

D'autres artisans ont été en outre signalés: FAVRE Aldo pour les sabots (Aoste), GAL Benvenuto pour les paniers (Montjovet), LA COOPERATIVE NELLA de Saint-Vincent pour le travail du cuir et GRADIZZI Guido

pour la production du meuble typique (Issogne). Pour les dentelles, un prix a été remis à Mme BUIL Maria de Verrès.

Le prix «LUCIO DUC» a été assigné au graveur VACQUIN Renato de Brusson pour la perfection de la gravure du plat objet du concours.

Le jury a en outre choisi le thème du concours en mémoire du sculpteur Lucio DUC, qui se déroulera l'année prochaine: l'objet de la recherche est la quenouille (la «colègne»), bâton décoré, utilisé pour filer la laine: c'était autrefois, en Vallée d'Aoste, l'hommage que le fiancé fabriquait pour sa future épouse.

La manifestation, organisée par la Pro-Loce de Challand-Saint-Anselme en collaboration avec l'Administration Communale, a gagné la faveur d'un nombreux public.

12<sup>e</sup> RENCONTRE VALDOTAINEMESSAGE DU PRESIDENT  
DU CONSEIL REGIONAL

suite de la page 1

Chers amis émigrés,  
il m'est tout particulièrement agréable de vous adresser le salut très amical et affectueux du Conseil régional de la Vallée d'Aoste et du Bureau de Présidence du Conseil à l'occasion de la XII<sup>e</sup> Rencontre Valdôtaine qui réunira, le 9 août à Morgex, les Emigrés et les Valdôtains du Pays.

Il s'agit d'une fête conçue par l'abbé Auguste Petigat, généreux défenseur de la cause valdotaine et dont la relève est assurée aujourd'hui par les Dirigeants des Associations des Emigrés.

C'est là une cérémonie qui témoigne de la fidélité envers leur Patrie que les Valdôtains recèlent dans leur cœur.

La Vallée d'Aoste vous est reconnaissante de l'attachement à la Petite Patrie dont vous continuez encore à faire preuve.

Un attachement qui ne prend pas fin, même si les plus jeunes parmi vous ne voient le pays de leurs ancêtres qu'à l'occasion du traditionnel rendez-vous d'été.

Que les jeunes gens vivent loin de leur Patrie, cela n'a pas une très grande importance, s'ils sont à même de garder, comme vous le prouvez en cette occasion, cet «esprit valdotain» qui se manifeste d'une manière on ne peut plus évidente à cette touchante cérémonie.

Je pense que c'est là le témoignage le plus sûr de la manière dont l'éloignement forcé du Pays natal peut parfois contribuer à rendre plus intense l'amour et l'attachement qu'on lui porte.

Je vous remercie donc encore une fois, en espérant pouvoir vous rencontrer à l'occasion de la XIII<sup>e</sup> édition de la Rencontre Valdôtaine.

REFLEXIONS  
POLITIQUES

suite de la page 1

d'obtenir une unité d'action des représentants autonomistes-fédéralistes pour atteindre ensuite des résultats plus concrets entre les partis et les mouvements qu'ils représentent.

PROBLEMES DU  
SUD-TYROL

L'application de certains articles du code qui avaient pour le moins un air démodé, nous démontre combien il faut toujours veiller sur la condition réelle des autonomies en Italie.

Si un mandat d'arrêt est lancé, à environ 10 mois de distance et d'après des accusations peu sensées, contre un groupe de citoyens du Sud-Tyrol qui avaient manifesté, au mois de novembre dernier, à Vienne, pour revendiquer le droit à l'autodétermination de leur peuple, il est de notre devoir de

signaler le fait et de méditer attentivement sur son importance.

Toute notre solidarité aux amis du Sud-Tyrol et les soutiens pour que l'événement puisse se conclure à bref délai avec l'acquiescement de tous les accusés.

## NOTRE MOUVEMENT

Pour notre mouvement, après les vacances d'été, d'importants rendez-vous se préparent. Nous signalons, notamment, la troisième conférence nationale qui se tiendra au mois de novembre prochain, et nous invitons tous les adhérents à bien vouloir s'engager pour que, dans cette occasion aussi, l'on puisse se rencontrer nombreux et discuter avec compétence sur les thèmes de la rencontre.

Sachant avec certitude que nous passerons, tous, une joyeuse fin d'été, au-revoir à la mi-septembre.

FETA DOU TEATRO  
à Valtournenche le 6 septembre  
PIAN DE LA GLAEA

La «Federachon Valdota di Teatro Populero», après avoir organisé, comme chaque année, le «Printemps Théâtral», est maintenant au travail pour la préparation de la «Fêta dou teatro - 2d concours de teatro à thèse» qui aura lieu à Valtournenche le 6 septembre prochain.

Il s'agit là d'une rencontre un peu particulière à laquelle participent toutes les compagnies faisant partie de la «Federachon» et dont le but principal est celui de passer ensemble une journée en gaieté.

Le rendez-vous est fixé à 10h00 pour la préparation des planches. Suivra, à midi, un dîner en plein air, et, dans l'après-midi, vers 15h00, le concours. Les compagnies qui participeront au concours devront

présenter une courte pièce (15 minutes) dont le titre est «La rusa» et la scénographie composée uniquement par une table, deux chaises, un trident, deux courges, une pelote de laine rouge, une charrette et une machine à écrire.

Un jury, nommé par le Comité de direction de la «Federachon» et composé de 6 personnes, établira un classement final pour les trois meilleures pièces (1er prix: 300.000 liras; 2me: 200.000 liras, et 3ème: 100.000 liras).

L'année dernière la manifestation s'est déroulée à Ozein d'Aymavilles où le beau temps et un public nombreux ont été aussi de la fête et la pièce gagnante a été celle présentée par la compagnie «Le squipeun» de Bionaz.

## LA FETE NATIONALE DES VALDOTAINS

par Joseph RIVOLIN

Dans le numéro 29 du *Peuple Valdôtain*, l'ami Peuccabouque suggère l'institution d'une «fête nationale» valdotaine, invitant les lecteurs du journal à exprimer leur avis sur ce thème.

Je me permets donc de lui signaler ce que M. Lin Colliard écrit dans *La vieille Aoste*, 2ème édition, tome 1er, page 206: «Pendant des siècles, la fête de saint Grat, patron de la ville et du diocèse d'Aoste (7 septembre), n'a pas seulement représenté la principale des solennités religieuses valdotaines: elle y acquit encore un caractère presque officiel de fête «nationale», de fête populaire».

Les saints ont joué, dans l'histoire des peuples, des dynasties, des villes, un grand rôle d'agrégation et d'identification. D'éminents historiens ont signalé l'importance du culte du saint patron dans la formation du patriotisme municipal des Communes médiévales italiennes; ils ont décrit les mécanismes que les puissants ont mis en branle pour capter le consensus populaire par l'«adoption» de certains saints et par leur transformation en symboles dynastiques ou, si l'on veut, «nationaux». Tel fut le sort de saint Maurice pour les anciens rois de Bourgogne, puis pour les ducs de Savoie; de saint Martin, puis de saint Denis pour la royauté française; de saint André pour les rois d'Ecosse et de saint Georges pour ceux d'Angleterre. Il y eut d'ailleurs des saints «dynastiques» proprement dits, appartenant à la famille régnante: saint Edouard II et saint Edouard III d'Angleterre, par exemple, ou saint Louis IX de France; mais ils devinrent rarement de vrais patrons «nationaux», malgré les pressions politiques exercées en ce sens (saint Etienne, roi de Hongrie et fondateur de la nation magyare, est l'une des rares exceptions). Certains saints «nationaux», par contre, devinrent tels sans être «sponsorisés» par les dynasties royales, tel saint Patrice, patron de l'Irlande. L'utilisation la plus voyante des saints à des fins «nationales» et «patriotiques» avait lieu sur les champs de bataille. Au moment d'attaquer,

les armées françaises criaient: «Montjoie saint Denis!», les Anglais: «Montjoie saint Georges!», et les Espagnols: «Santiago! o san Jago!»; les soldats du duc de Bourgogne avaient comme cri de guerre: «Montjoie saint André», ceux du duc de Bretagne: «Saint Yves Bretagne!», et ceux du duc de Savoie: «Saint Maurice, bonnes nouvelles!»

Le caractère «nationalitaire» de certains saints est donc hors de discussion, et il y a lieu de souscrire à l'affirmation de M. Colliard pour ce qui concerne notre saint Grat et ses fêtes.

Mais il existe d'autres raisons pour attribuer au sept septembre le caractère de «fête nationale valdotaine». Nous les énumérons ci-après.

1) La Saint-Grat coïncidait souvent avec le déroulement des Audiences générales, les cérémonies solennelles qui se tenaient à Aoste lorsque le comte de Savoie venait y exercer en personne la justice. Les Audiences marquaient l'un des temps forts des rapports entre les Valdôtains et leurs souverains sous l'ancien régime d'autonomie: les fêtes de la Saint-Grat accentuaient alors le halo sacré du cérémonial judiciaire et les comtes ne manquaient pas de participer aux offices liturgiques qui les caractérisaient. La présence à Aoste des comtes lors de la Saint-Grat est certaine pour Thomas Ier en 1227, pour Philippe Ier en 1271, pour Amédée V en 1287 et en 1295, pour Amédée VI en 1351 et pour le duc Amédée VIII en 1430. Elle est probable pour Amédée IV (1242), Thomas II (1253), Pierre II (1263), Amédée V encore (1318) et Edouard le Libéral (1326). Même après l'abandon de la cérémonie des Audiences générales (les dernières se tinrent en 1466), les ducs de Savoie participèrent parfois à la procession de la Saint-Grat, comme Charles-Emmanuel Ier en 1581.

2) Le 7 septembre 1706 deux membres de la dynastie issue des anciens comtes d'Aoste, le duc de Savoie Victor-Amédée II et son cousin, le prince Eugène de Savoie-Soissons, commandant des troupes du Saint Empire Germanique, battirent l'armée du roi de France, libérant Turin d'un siège désastreux et sauvant l'indépendance

des Etats de Savoie. Deux Etats multinationaux, formés de peuples divers et de Pays différents, arrêtaient ce jour-là les ambitions impérialistes du prototype même de l'Etat centraliste et absolu, qui servirait de modèle aux Etats-nations des siècles suivants.

3) Le 7 septembre 1945, enfin, le prince Humbert de Savoie, lieutenant général du Royaume d'Italie, promulgua le décret qui reconnut le droit de la Vallée d'Aoste à l'autonomie «in considerazione delle sue condizioni geografiche, economiche e linguistiche del tutto particolari». La date du 7 septembre, contrairement au 26 février, est donc liée à la reconnaissance du principe de l'autonomie en tant que tel, découlant de raisons objectives qui distinguent notre région du reste du territoire de l'Etat (et que le Statut de 1948 passe sous silence).

S'il faut qu'une «fête nationale valdotaine» existe, voilà trois bonnes raisons pour qu'elle soit fixée au sept septembre. Il reste à savoir

s'il est vraiment nécessaire qu'elle soit célébrée.

Les fêtes dites «nationales», en effet, sont le plus souvent des prétextes pour opposer sa propre nationalité à celle des autres, en une forme d'agonisme malsain qui reflète les égoïsmes, les haines et les fermetures dont se sont nourris les nationalismes impérialistes des Etats-nations dans un passé, hélas, fort proche.

Par conséquent, même si notre 7 septembre se relie davantage à des souvenirs de piété, de liberté et de justice qu'à des traditions bellicieuses comme c'est le cas de la plupart des fêtes nationales, on peut s'interroger sur l'opportunité de proposer sa célébration en tant que fête de la «nation valdotaine».

Il vaut peut-être mieux, en fin de compte, qu'elle demeure une solennité essentiellement religieuse, rappelant l'existence d'une «grande patrie» qui comprend toutes les nations et qui les justifie toutes dans leurs diversités et dans leur unité substantielle.

GRANDE CHASSE AU TRESOR MOTORISEE  
DIMANCHE 23 AOUT 1987

## TROPHEE BIENNAL NON CONSECUTIF

offert par «Nitri Renault» d'Aoste



Un voyage d'une semaine pour deux personnes à Hammamed - Tunisie offert par l'Agence «VITA TOUR» de Hône

Un ordinateur Commodore SX (portatif - vidéo couleur floppy-disk) offert par «l'Informatique» de Quart



Une batterie de cuisine (32 pièces) en inox et un vélo offerts par la «Nuova Caudano» de Saint-Christophe

Une croisière pour une personne à la fin du mois de Février 1988 au Mexique offert par l'«Edilnova» de Verrayes



Un PRIX-SURPRISE offert par la «Ditta Trossello»

DES PRIX EXTRA POUR TOUS LES EQUIPAGES



## LA RUSA

2<sup>e</sup> CONCOURS DE «TEATRO A THESE»

Les sections de l'Union Valdôtaine de Chambave, Fénis, Nus, Saint-Denis, Saint-Marcel et Verrayes organisent

dimanche 6 septembre 1987  
15h30  
2<sup>e</sup> RENCONTRE DE JOUEURS  
D'ACCORDEON

Tous les passionnés d'accordéon sont invités à cette rencontre amicale (l'inscription est gratuite). Les vieilles chansons populaires valdotaines seront particulièrement appréciées et des prix pour tous les participants sont prévus.